

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 5 (1917)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Société d'histoire

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Société d'histoire.

---

Séance du 9 novembre 1916. 27 membres sont présents.

Le président ouvre la séance en faisant remarquer que la nouvelle carte de convocation porte imprimés les titres des communications qui seront faites. Il espère que l'état de nos finances permettra de continuer cette innovation à l'avenir.

Il annonce la publication du premier fascicule de la nouvelle société d'histoire du Valais romand.

M. Paul de Pury a commencé à publier dans le *Musée Neuchâtelois* des extraits des mémoires de François de Diesbach, arrière grand oncle de M. Max de Diesbach, qui ont trait à ses nombreuses relations avec le pays de Neuchâtel, aux voyages et aux séjours qu'il y fit. A cette occasion, M. de Pury fait une petite notice historique sur la famille de Diesbach et consacre quelques notes biographiques touchantes à notre ancien président.

Dans le sixième fascicule du *Racueil de travaux* publiés par la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, M. Arthur Piaget, archiviste d'Etat, publie le poème *Le Congié pris du Siècle séculier*, de Jacques de Bugnyn, curé de Saint-Martin, vers 1480, poème d'un millier de vers environ tout plein de sentences morales exprimées sous forme de distiques, et où l'on trouve beaucoup de bon sens et de sagesse pratique. On connaît de ce poème sept éditions différentes, toutes excessivement rares, de la fin du XV<sup>e</sup> ou du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Un seul exemplaire est connu en Suisse, à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Maurice.

Nous avons fait l'échange de nos publications avec celles de la *Societa Storica Subalpina* de Turin; contre l'envoi de nos Archives, nous avons reçu les 19 volumes du *Bulletino Storico* publié par cette Société. Il eût été désirable d'obtenir en échange les 88 volumes de la *Bibliotheca Storica Subalpina* édités également par cette société, mais le prix de 700 francs que coûte cette collection ne nous permet pas de l'acquérir pour le moment.

Dans le but d'encourager une jeune société récemment fondée, on décide de souscrire à un *album du vieux Romainmôtier*, au prix de 20 fr. Cet album, édité par la Société de développement du Vieux Romainmôtier, avec la collaboration du peintre L. Curtat, contiendra douze planches en couleur et sera une œuvre à la fois historique et artistique.

La Société décide l'acquisition de la médaille du centenaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération. Cette médaille, commandée par le Conseil d'Etat de Neuchâtel à l'artiste Henri Huguenin du Locle, est une des plus belles et des plus artistiques frappées à l'occasion d'une fête suisse. Il est possible qu'elle nous soit accordée gratuitement.

M. le président recommande vivement aux membres présents de se faire

recevoir membres de l'Association « *Pro Aventico* ». Il fait circuler une liste d'adhésion qui se couvre immédiatement de 16 signatures.

Sont ensuite reçus membres de la Société :

MM. André de Bavier, à Dully ; Henri Broillet, artiste peintre ; Serge de Diesbach ; Hubert de Vevey ; Cyprien Pauchard, secrét. ; abbé Auguste Vuarnoz, vicaire, tous à Fribourg.

M. Tobie de Raemy, archiviste d'Etat, lit des extraits du Journal que l'avocat Pierre Frœlicher écrivit pendant qu'il était détenu politique en 1847. M. de Raemy complète le récit de Frœlicher au moyen de documents d'archives et d'extraits du *Narrateur fribourgeois*. Frœlicher prit part à l'insurrection du 6 janvier 1847 ; le coup n'ayant pas réussi, il quitta Fribourg le 8 pour chercher un refuge à Berne. Reconnu et arrêté à Brünisried ; il fut ramené à Fribourg le 9 et conduit aux arrêts à la porte des Etangs, il subit un premier interrogatoire le 10 et fut incarcéré à Jacquemart, qu'il quitta le 13 pour la Mauvaise Tour, dans laquelle devait se passer la plus grande partie de sa captivité. En effet, Frœlicher ne fut extrait de la Mauvaise Tour que le 27 septembre, pour être transféré de nouveau à Jacquemart dont il ne sortit que le 18 octobre, veille de sa mort. Le journal de ce prisonnier politique abonde et surabonde en réflexions religieuses, il y consigne souvent le fruit de ses propres méditations ; on y rencontre à chaque page la résignation la plus chrétienne et l'espoir de voir bientôt le terme de sa détention. Il est en correspondance avec sa femme et ses enfants ; ses repas lui sont apportés de chez lui ; il note les plus petits détails de sa nouvelle existence, les nouvelles qu'il apprend, ce qu'il a pu voir de sa fenêtre, les interrogatoires qu'il a subis, les nuits bonnes ou mauvaises qu'il a passées, son état de santé, la vue d'une araignée, présage de quelque malheur, etc., etc. ; sa pensée est constamment auprès de sa femme et de ses enfants. On rencontre ici et là quelques noms de compagnons de captivité ; il signale quelques événements politiques, tel que la destitution du Conseil communal de Fribourg, etc. Frœlicher mourut le 19 octobre 1847 dans son domicile et entouré des siens.

Le président ajoute quelques renseignements sur l'incarcération de plusieurs personnages compromis dans l'affaire du 6 janvier 1847. Il a trouvé ces renseignements dans une liasse de documents provenant de la succession du Dr Berchtold et donnés à la Bibliothèque cantonale par M. Challamel, fonctionnaire postal. Cette liasse renferme plusieurs lettres du Dr Berchtold lui-même et surtout de fort intéressantes pièces relatives aux deux assemblées de Montet (novembre et décembre 1846) qui préparent l'insurrection du 6 janvier. Duruz de Murist, Fasel de Vuissens, chefs radicaux broyards qui convoquèrent et présidèrent ces assemblées, étaient en relations secrètes avec le Dr Berchtold et le Dr Bussard : c'est même ce dernier qui avait préparé la célèbre petition décidée à l'assemblée de Montet. Il a aussi trouvé dans cette liasse deux déclarations médicales demandant d'élargir Frœlicher de sa prison et de lui rendre au plus tôt sa liberté.

M. Georges Corpataux, secrétaire, présente ensuite un tableau généalogique de la famille Duding de Riaz, à laquelle appartiennent six commandeurs.

de l'Ordre de Malte, dont deux évêques, et donne une courte notice biographique sur chacun d'eux.

Le président remercie le secrétaire de ce travail qui pourra servir d'introduction aux notices biographiques fribourgeoises que les Annales se proposent de publier peu à peu à l'avenir. Il constate avec plaisir tout le dévouement des archivistes pour notre Société d'histoire. Ils sont aux sources mêmes de l'histoire et nul mieux qu'eux ne peut en tirer profit.

Monsieur Léon Kern étudie ensuite, au point de vue chronologique, un document dont M. Max de Diesbach, dans son *Regeste fribourgeois* (p. 59), donne l'analyse et qui a été publié par Schöpflin, *Historia Zäingo-Badensis*, t. V, p. 186. C'est une lettre de Jean de Tor et de maître Hermann de Stotka, chanoines de Constance, à Gasbert, archevêque d'Arles, pour s'excuser de n'avoir pas été à Avignon, comme celui-ci le leur avait mandé, les routes de Besançon et de Lausanne n'étant guère accessibles « à cause de la guerre que se font les ducs d'Autriche et de Bourgogne, le marquis de Baden, les évêques de Lausanne et de Bâle, les comtes de Savoie, de Kibourg, de Weissenbourg, de Neuchâtel, les vils de Berne et de Fribourg. » Dans Schöpflin, cette lettre est datée du 2 octobre 1232, indiction 1; ce qu'a reproduit M. Diesbach. Berchtold, (Hist. du cant. de Fr. t. I, p. 96) a utilisé ce document et a vu une guerre dévaster la Suisse romande dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette construction historique repose malheureusement (pour Berchtold) sur une erreur de lecture de Schöpflin dans la date, où il faut lire 6 octobre 1332.

Comme nous n'avons pas le document, nous sommes réduits à la critique interne. D'abord les personnages: Jean de Tor et Hermann de Stotka sont deux clercs très fréquemment cités au XIV<sup>e</sup> siècle, dans les actes du diocèse de Constance. (v. *Regesta episcoporum constantiensium*). Gasbert a été archevêque d'Arles du 26 août 1323 au 1<sup>er</sup> octobre 1341: aucun prélat de ce nom à Arles dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. — Le pape Jean dont il est question dans la lettre, ne peut être que Jean XXII. — Quelles sont les guerres qui empêchèrent les chanoines d'aller à Avignon? Il s'agit d'abord de la guerre qui éclata en Franche-Comté, à propos de la succession de la comtesse Jeanne († 1330), entre Eudes IV, duc de Bourgogne, qui avait groupé autour de lui les membres de l'aristocratie comtoise et le Dauphin Guigues pour qui avaient pris parti Louis de Flandre, Thiébaud V de Neuchâtel, Rodolphe Herse, marquis de Bade. — Une autre guerre encore, dite guerre de Gumminen, avait mis aux prises, d'un côté les ducs d'Autriche, Fribourg, le comte de Kibourg et Louis de Vaud; et de l'autre, Berne, l'évêque de Bâle, Soleure, Bienne, Thoune.

Un autre fait encore doit nous faire admettre la date de 1332; c'est un élément chronologique: *indiction 1*. En 1232, nous avons l'*indiction 5*. En 1332: *indiction 15*. Mais nous sommes en octobre et il faut compter avec l'*indiction impériale* (24 septembre) employée en Allemagne jusqu'en 1378. Donc, pour le 6 octobre 1332, nous avons bien *l'indiction 1*.

C'est ce qu'a très bien vu Cartellieri dans ses *Regesta episcoporum constantiensium* (N° 130) qui a corrigé la date donnée par Schöpflin.

Le président et M. Büchi adressent des remerciements à M. Kern qui a su, à l'aide de renseignements concluants, relever l'erreur de plusieurs historiens.

Avant d'aborder la discussion relative aux archives communales, le président donne comme intermède lecture d'une lettre de M. Paul Etier, Conseiller d'Etat du canton de Vaud, accompagnant l'envoi d'un petit livre intitulé : « *Les Méditations sur Nicolas de Flue* », imprimé à Fribourg en 1586 par Abraham Gemperlin, et qui porte encore le sceau de la Bibliothèque cantonale. Cet ouvrage, dont l'auteur est le P. Canisius, est très précieux et d'une grande valeur ; il avait été volé à la Bibliothèque cantonale avant 1900 et a été retrouvé par M. Etier lors d'un voyage à Paris, sur les banches des bouquinistes du quai de la Seine. Le président, en sa qualité de directeur de la Bibliothèque, lui a adressé immédiatement une lettre de remerciements.

Le président présente un rapport sur la nécessité de s'occuper des Archives communales. Il s'excuse en commençant de parler d'un tel sujet alors que toutes les attentions sont dirigées vers les événements qui nous entourent, mais le délabrement d'un trop grand nombre d'archives nous oblige cependant à nous préoccuper de cet état de choses déplorable.

Maintes fois cette question a fait l'objet de discussions longues et nourries au sein de nos séances. En 1893, 1901, 1903, 1905 et 1907 des membres dévoués signalèrent certains faits navrants et étudièrent le moyen de conserver et protéger nos archives communales. Des démarches avaient été faites auprès du gouvernement.

Le président souligne l'importance des archives pour reconstituer la vie publique et privée de nos ancêtres. Leur valeur est souvent ignorée par nos conseils communaux. Aussi demande-t-il que l'Etat s'intéresse d'une façon plus active à leur conservation et à leur protection, oblige les autorités à prendre des mesures d'ordre et de classement indispensables, fasse au besoin déposer aux archives cantonales celles qui risquent de se détériorer ou de disparaître, instruise nos populations par des conférences, nomme éventuellement un inspecteur officiel, et établisse un règlement avec sanctions. Toutes ces mesures ne peuvent être prises immédiatement, aussi termine-t-il son exposé par quelques considérations pratiques.

Une longue discussion s'ensuit. MM. Büchi, Ducrest, de Zurich, Mgr Kirsch, MM. Glasson, Broillet, archit., Weissenbach, Kern et le secrétaire prennent tour à tour la parole pour appuyer les conclusions du rapporteur. Une délégation composée de MM. Ducrest, président, Büchi, prof. et de Raemy, archiviste, est chargée de se rendre auprès du directeur de l'Instruction publique pour proposer la reconstitution de la sous-commission cantonale des archives et pour discuter le moyen de donner à l'Etat et à cette commission l'autorité nécessaire par une loi cantonale qui n'existe pas encore.

Le président donne lecture, en terminant, d'un projet de lettre aux préfectures et aux municipalités, ainsi que d'un projet fait par M. Maxime Reymond pour indiquer aux communes comment elles doivent conserver et classer leurs archives.

Séance du décembre 1916. Une vingtaine de membres sont présents.

Au sujet du procès-verbal, le président trouve qu'il y a des avantages à ce qu'il ait un certain développement. Les renseignements qu'il donne, on est tout heureux de les retrouver plus tard, surtout quand il s'agit de travaux qui ne sont pas publiés. La démarche qui devait être faite auprès de la Direction de l'Instruction publique au sujet des archives communales et paroissiales n'a encore pu avoir lieu ; la délégation a demandé à deux reprises une entrevue ; mais cette entrevue est encore attendue. — Au sujet du transfert des Archives cantonales à l'ancien couvent, plus tard prison, des Augustins, n'y a-t-il pas lieu de craindre de le voir désapprouver au dého~~s~~, comme l'a fait récemment un archiviste bâlois, regrettant le choix d'un emplacement si excentrique, dans un bas-fond dont l'accès est des plus malaisés ? N'y a-t-il pas lieu aussi de redouter l'humidité dans les locaux du rez-de-chaussée, malgré les formelles assurances contraires données par M. l'architecte Rodolphe Spielmann ? Quoi qu'il en soit, il n'est presque plus possible de revenir en arrière, surtout depuis le vote unanime du Grand Conseil au mois de novembre dernier. — Les nouvelles démarches faites par le président auprès de M. Gabotto, président de la Société d'histoire de Turin, pour obtenir à prix réduit les 83 volumes de la *Bibliotheca storica Subalpina* vont aboutir. Nous pourrons obtenir cette précieuse collection pour le prix exceptionnel de 450 francs, au lieu de 700. Sur la proposition du président, il est décidé qu'un subside de 100 francs sera alloué par la Société d'histoire à la Bibliothèque cantonale, qui fera l'acquisition de ce monumental ouvrage et en payera le solde. Il importe que nous ayons à notre disposition cette publication de première valeur, essentiellement consacrée à l'histoire de la Savoie, si intimement liée à celle de notre canton.

Se basant sur des données fournies par la géologie et l'archéologie, M. le Dr Léonard Rothey réfute la vieille légende broyarde, déjà battue en brèche par le P. Apollinaire Dellon dans son *Dictionnaire des paroisses*, article Carignan, d'après laquelle le lac de Morat aurait jadis baigné les murs de l'ancien Aventicum, et il y aurait eu circulation en barques entre Dom-pierre et Carignan. D'abord, il ne saurait être question du premier grand lac de Morat, formé lors des bouleversements que toute la région dut subir aux lointaines époques géologiques et qui se serait étendu jusqu'au pied de la Molière, pour disparaître lors des grandes invasions glaciaires. Il ne peut s'agir non plus du second lac, sorte de mare peu profonde et de courte durée, qui apparut lors de la dernière période glaciaire, alors que l'homme n'avait pas encore paru dans le pays. Quant au lac actuel, il n'est pas possible d'admettre qu'il se soit étendu jusqu'au pied des murailles de l'Aventicum gaulois ou romain, comme le prouvent les nombreux vestiges de l'époque romaine retrouvés jusque dans les parties les plus basses de la plaine aven-ticienne et tous ceux de l'époque lacustre précédente. Si jamais Aventicum eut un port, ce n'est qu'artificiellement qu'il aurait pu être relié au lac de Morat. Les anneaux en fer que plusieurs se souviennent encore d'avoir vu fixés au rocher sur lequel se dresse l'église de Carignan paraissent avoir servi à attacher des chevaux et non à amarrer les bâques des gens de

Dompierre venant à la messe à Carignan ! Du reste des légendes analogues existent ailleurs, telles que celle citée par L'Apparent pour la contrée de Chamonix et Courmayeur. Peut-être, ajoute Mgr Kirsch, la légende s'est-elle formée par suite de la généralisation, phénomène assez fréquent, d'un fait purement isolé et occasionnel, tel que l'arrivée d'une barque amenant des gens de Dompierre à Carignan un jour de grande inondation de la vallée de la Broye.

M. Fréd. Dubois a réussi, grâce à d'anciennes gravures et à des relevés de plans cadastraux du XVIII<sup>e</sup> siècle, à reconstituer exactement le plan de l'ancienne ville de Bulle, avec toute son enceinte et ses portes, telle qu'elle était restée depuis le moyen-âge jusqu'à l'incendie de 1805. On y voyait entre autres, à l'intérieur, de vastes emplacements, sans doute pour la tenue des foires et des marchés. Dans le voisinage de la cure actuelle existait une tour que M. Dubois a réussi à identifier ; on y voit encore quelques restes d'anciennes fortifications et de fossé. M. Aloys Glasson ajoute plusieurs renseignements sur quelques édifices de la vieille cité épiscopale, entre autres l'ancien et le nouvel hôpital, sur divers quartiers ou groupes de maisons aujourd'hui démolis ou transformés, et sur le grand canal qui passait et passe encore sous la place de l'église. Le président rappelle qu'à plusieurs reprises la Société d'histoire a fait des démarches en vue d'un meilleur aménagement des abords du château et de la conservation des vieux magasins en bois qui donnaient à cette place un aspect des plus pittoresques ; à la fin du siècle dernier, on a adossé aux murs d'enceinte une rangée de maisons d'un effet esthétique déplorable. L'intéressante étude topographique de M. Dubois sera publiée dans les *Annales*.

M. Ducrest, président, résume un article tout récent, fort bien documenté publié par M. Guillaume Merian dans la *Revue bâloise d'histoire et d'archéologie*, tome XVI, 1<sup>re</sup> livraison, consacré à un personnage dont la vie présente un grand intérêt pour l'histoire de la musique et de l'humanisme à Fribourg dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, Hans Kotter, qui fut organiste de la collégiale de Saint-Nicolas de 1514 à 1530. Originaire de Strasbourg, Kotter avait eu pour maître Paul Hofmeyr, organiste de la cour d'Autriche à Innsbruck et à Vienne. Ses études finies à Fribourg en Brisgau où il resta en relations suivies avec l'organiste Hans Weck, nom qui pourrait être d'origine fribourgeoise, il arriva dans notre ville en janvier 1514 ; le gouvernement lui confia l'orgue de Saint-Nicolas. Le salaire était plutôt modeste, mais l'artiste ne tarda pas à se plaire dans notre cité et à se livrer corps et âme à ses fonctions et à la musique. Il entretenait une correspondance suivie avec plusieurs artistes de son temps, entre autres avec le célèbre humaniste de Bâle Boniface Amerbach, dont l'Université de cette ville acquit plus tard la très riche et précieuse bibliothèque. Outre sept lettres de Kotter à Amerbach, on y a retrouvé, parmi d'innombrables manuscrits, un remarquable recueil de tablatures et toute une collection de morceaux de musique, chants, danses et airs de toute espèce composés, travaillés ou copiés par notre organiste et envoyés par lui à son maître et ami bâlois qu'il vénérait et dont il suivait volontiers les conseils. Les talents et les

productions artistiques de Kotter mériteraient une étude spéciale. Sa correspondance, pleine de choses intéressantes, fournit d'abondants renseignements non seulement sur sa personne, son genre de vie, ses occupations, la vie fribourgeoise et le développement de l'art de la musique chez nous à cette époque, mais aussi sur les événements politiques extérieurs, par exemple sur l'expédition des Suisses en Italie et la bataille de Marignan, sur les agissements du cardinal Schiner, etc. Particulièrement suggestive est la lettre écrite par Kotter, avec une jolie pièce de vers, au réformateur Zwingli, en 1522. Kotter avait donné en plein dans les idées de Luther et de Zwingli. Ce fut même cette adhésion publique aux doctrines de la Réforme qui causa son expulsion de notre ville en 1530, en même temps que celles du doyen du Chapitre de Saint-Nicolas Hollard, plus tard pasteur à Orbe, et du grand chantre Hans Wannenmacher (Vannius). Sans l'intervention des Bernois, les trois bannis risquaient même fort d'être condamnés à mort. Kotter, depuis son départ de Fribourg, vécut assez misérablement à Berne; il y mourut en 1541. — L'histoire de Fribourg, pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, dit M. Buchi, est pleine d'intérêt, mais encore trop peu connue. Il y aurait lieu d'étudier une fois de près les tentatives faites pour introduire chez nous la Réforme et de mettre en évidence les hommes qui jouèrent à cette époque un rôle prééminent. Quelques-uns ont déjà leur biographie, il est vrai peut-être trop peu connue; mais la plupart restent plongés dans l'oubli. L'un des plus célèbres est Pierre Falk, notre avoyer; on l'a accusé de s'être laissé endoctriner par Zwingli. M. Büchi n'y croit pas; le même reproche est fait au cardinal Schinner, mais sans raisons bien sérieuses.

A propos de Schiner, M. le professeur Buchi fait part de la trouvaille qu'il a faite récemment, aux archives communales et bourgeoisales de Sion, d'un rôle des soldats fribourgeois qui prirent part au nombre de 300, sous la conduite de Guillaume Taverney, à une expédition en Italie, concertée entre Schiner, au nom du pape Jules II, et les Suisses. Certains indices permettraient même de croire que Schiner serait venu à Fribourg pour décider les Fribourgeois à joindre leurs troupes à celles des autres confédérés. L'expédition n'aboutit du reste pas à grand chose; nos soldats revinrent sans avoir eu besoin de combattre. Schinner ayant payé les Fribourgeois lors de leur passage à Sion, il est facile de comprendre pourquoi ce rôle se trouve aux archives de cette ville. Le document sera publié prochainement dans les *Geschichtsblätter*.

M. Charles de Gottrau, pharmacien, a assisté récemment, comme parent, à l'exhumation, au cimetière de Gambach, des restes de Romain Werro, ancien chancelier et Conseiller d'Etat de Fribourg, dernier représentant de la famille patricienne de ce nom, décédé le 23 novembre 1876, à l'âge de 81 ans. On trouva un squelette de petite taille bien conservé, le crâne encore recouvert d'une partie de la chevelure, et les habits presque intacts. Les os furent recueillis et transférés à l'église des Cordeliers pour y être déposés dans la tombe de son père l'avoyer Charles-Joseph de Werro, située au milieu du chœur. Lorsqu'on enleva la pierre tombale de cette dernière, on vit une fosse murée

et cimentée d'environ 2 m. de profondeur, sèche et sans terre. Au fond gisait un cercueil en sapin noir, très simple, sur lequel était déposée la croix d'enterrement, en sapin aussi, sans aucun ornement. Point d'anneau, ni de perruque, ni de vêtement. Sur le cercueil refermé, on plaça la caisse d'ossements apportée du cimetière. Le P. Bernard Fleury, gardien, récita un *De Profundis* et on remit la lourde pierre à sa place.

M. de Gottrau termina en résumant à grandes lignes la vie et la carrière des deux défunts, d'après la notice parue dans le *Fribourg artistique*.

Une autre pierre tombale a attiré l'attention de M. de Gottrau, celle de Petermann de Faucigny à Saint-Nicolas. La dalle primitive, portant une inscription très effacée et difficile à déchiffrer a été, il y a peu d'années, encastree dans le mur latéral de gauche de la Collégiale et remplacée, à quelque distance de la dalle qui recouvre les restes de Mgr Bovet, par une simple pierre sur laquelle on s'est contenté de mettre le nom du défunt et la date de sa mort. M. de Gottrau voudrait qu'on fasse faire une inscription commémorative plus digne et plus développée, rappelant, entre autres, que Petermann de Faucigny fut avoyer de Fribourg, commandant des Fribourgeois à la bataille de Morat et l'un des hommes qui travaillèrent le plus pour faire de Fribourg un canton suisse. Il est décidé de confier l'étude de cette question au comité, qui fera une vision locale et pourra demander à l'Etat de faire exécuter une plaque en marbre ou en métal rappelant les services éminents rendus par le preux chevalier qui fut de longues années à la tête de notre petite république, à l'une des époques les plus mouvementées et les plus glorieuses de son histoire.

A l'occasion du transfert, décidé par le Grand Conseil, de nos archives cantonales à l'ancien couvent des Augustins, M. Bise, receveur, propose que l'on demande à l'Etat de nous réservé, parmi les locaux disponibles, une salle où notre Société pourrait tenir ses réunions. Il demande en outre qu'on fasse aussi transporter aux Augustins les archives de l'Etat-Civil, qui sont considérables et importantes et aussi celles des Tribunaux et justices de paix, de façon à tout centraliser dans le même bâtiment. M. Spielmann, architecte, présente les plans d'aménagement et d'installation qu'il a été chargé par l'Etat d'élaborer et fournit diverses explications. Il y aurait lieu, semble-t-il, de prévoir encore, depuis le Pont Suspendu, soit un ascenseur, soit un escalier qui faciliterait l'accès aux Augustins.